

EXTRAIT DU REGISTRE
DEPARTEMENT
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
HAUTE-GARONNE
DE LA COMMUNE DE MANE

Séance du 27 mars 2025
Délibération n°2-3B

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-sept mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Michel MASQUÈRE.

Présents : Mrs MASQUÈRE Michel, FURCY Alain, CASTEX Jean, BAZART Michel,
DEVAUTOUR Florian, FERRANDI François, FINI Sandro
- Mmes BOUIN Florence et NSIRI Marielle
Absents excusés : Mr GUALTER Marie-Christine, ARTIGUES Martine, CARLINI Claude,
BOTTAREL Sébastien et WEIHSS Pascal

Mme ARTIGUES Martine donne procuration à Jean CASTEX
Mr DEVAUTOUR Florian a été nommé secrétaire.

OBJET : BUDGET VILLAGE VACANCES AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent d'exploitation 44 504.78 €
- un déficit d'exploitation de 0.00 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

| | |
|---|---------------------|
| a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) | 44 504.78 € |
| <u>dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif</u> | 0.00 € |
| c. <u>Résultats antérieurs de l'exercice</u> | 0.00 € |
| D 002 du compte administratif (si déficit) | |
| R 002 du compte administratif (si excédent) | |
| Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) | 44 504.78 € |
| (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous) | |
| Solde d'exécution de la section d'investissement | |
| | |
| e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> | -11 090.13 € |
| f. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> | 0.00 € |
| | |
| Besoin de financement = e. + f. | -11 090.13 € |
| AFFECTATION (2) = d. | 44 504.78 € |
| 1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.) | 0.00 € |
| 2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1) | 11 090.13 € |
| 3) Report en exploitation R 002 | 33 414.65 € |
| Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : | |
| | |
| DEFICIT REPORTE D 002 (3) | |

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 9 Absents : 5
Nombre de suffrages exprimés : 9+1 procuration
VOTES : Contre 0 Pour 10
Date de convocation : 21 mars 2025
Date d'affichage :
Acte rendu exécutoire après le dépôt en
Sous-Préfecture de SAINT-GAUDENS

